M. Ameur reçoit une délégation de représentants des MRE

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-11-2007 23:40:39

M. Mohamed Ameur, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Communauté Marocaine résidant à l'étranger a reçu dernièrement une délégation composée des membres du Club des Investisseurs Marocains de l'étranger et des représentants de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Lors de cette réunion, M. Ameur a transmis aux membres de la délégation la Haute sollicitude dont Sa Majesté entoure cette communauté à laquelle le souverain accorde une attention particulière et beaucoup d'intérêt à ses préoccupations.

Au terme de cette réunion et après avoir exprimé leur dénigrement des agissements du chef d'Etat espagnol en ce qui concerne Sebta et Mellilia, les membres de la délégation ont chargé le ministre de transmettre à Sa Majesté, en leur nom, un message de dévouement, de loyalisme et de reconnaissance qui traduit leur attachement indéfectible au Trône Alaouite et au Souverain.

Une structure qui sera une réelle interface entre le pays et cette tranche de citoyens sera donc la meilleure solution comme visée par la clairvoyance Royale que S.M. le Roi soulignait dans son discours du 06 novembre 2007 en précisant que « Nous avons donc à coeur de répondre aux aspirations légitimes qui les animent, tendant à renforcer leurs attaches avec la mère-patrie, surtout les liens d'ordre familial, spirituel et culturel.

Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale, intégrée et graduelle, visant à leur garantir une participation démocratique pleine et entière dans tous les secteurs de l'activité nationale, et à assurer la défense de leurs droits et de leur dignité dans les pays d'accueil.

C'est dans cet esprit que Nous avons décidé de créer pour eux un Conseil opérant auprès de Notre Majesté, jouissant de toute Notre sollicitude et remplissant les conditions de représentativité, d'efficacité et de crédibilité requises ».

Cette décision a été accueillie avec beaucoup de satisfaction de la part des représentants de la communauté marocaine résidant à l'étranger qui y ont trouvé une réponse concrète à leurs aspirations.

Satisfaits aussi et fières de la sollicitude Royale, les membres de la délégation ont exprimé leur disposition à se mobiliser d'avantage pour agir dans le bon sens et veiller à être à la hauteur de la confiance qui leur est accordée par le Souverain.

Le Conseil qui leur sera dévoué est la voie d'accès à l'épanouissement, au développement et à l'évaluation des efforts de cette communauté qui puise ses ressources dans les traditions sociale, familiale, spirituelle et culturelle de leur pays d'origine pour agir, en conséquence, dans les différents pays d'accueil.

A l'occasion, les membres de la délégation ont tenu à saluer les efforts du CCDH qui a su mener à bon port cette initiative optant pour la concertation et l'action en toute démocratie et transparence pour répondre au mieux aux aspirations des RME, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi.

La Voie étant aujourd'hui tracée, les membres de la délégation reçue par M. Ameur, ont été unanimes sur la nécessité de conjuguer les efforts pour mener une action en mesure de garantir une participation démocratique pleine et entière dans tous les secteurs de l'activité nationale, et à assurer la défense des droits et de la dignité des RME dans les pays d'accueil, en application des Instructions de Sa Majesté.

Par la même occasion, le ministre a souligné qu'il est temps de mettre en oeuvre une stratégie d'action qui sera en mesure d'activer les Hautes instructions Royales visant surtout à mettre fin à des situations humiliantes jusqu'à aujourd'hui vécues par les RME. « Il est temps, soulignait encore le ministre de cesser de voir une communauté en souffrance et qui n'a que des problèmes... ».

Menara